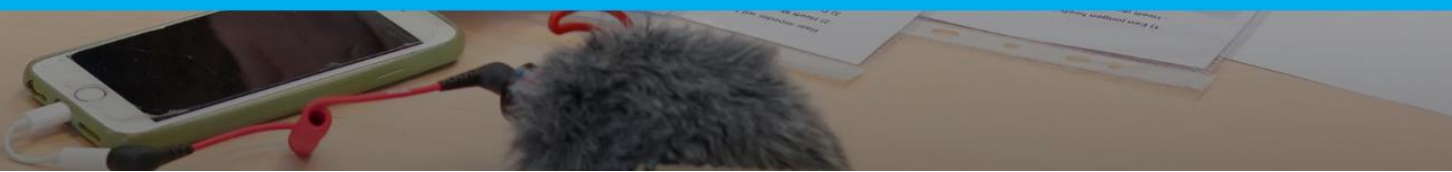




CONSULTANCE POUR LE COMITE BELGE POUR L'UNICEF

**Etude participative : l'éducation
aux droits de l'enfant pour les
enfants de 8 à 12 ans**



CONSULTANCE POUR LE COMITE BELGE POUR L'UNICEF :

Etude participative : l'éducation aux droits de l'enfant pour les enfants de 8 à 12 ans

Le Comité belge pour l'UNICEF

Le Comité belge pour l'UNICEF (ci-après nommé UNICEF Belgique) est une fondation d'utilité publique qui représente l'UNICEF en Belgique. Le cadre de travail de l'UNICEF est la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée en 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies, et qui reconnaît le mandat de l'UNICEF qui est de défendre les droits de l'enfant. L'UNICEF travaille dans 190 pays et territoires pour atteindre les enfants les plus vulnérables et pour protéger les droits de chaque enfant.

UNICEF Belgique fait partie d'un vaste réseau international de défense des droits de l'enfant. Avec une présence mondiale, le réseau UNICEF comprend des membres nombreux et variés qui rassemblent un large éventail d'expertise en matière de droits de l'enfant. En Belgique, nous avons une double responsabilité : sensibiliser et former aux droits de l'enfant les adultes et les enfants ainsi que récolter des fonds pour les programmes d'urgence et de développement de l'UNICEF.

MISSION

Evaluer comment (support/format, méthodique, contexte/endroit) les enfants de 8 à 12 ans veulent apprendre sur leurs droits.

UNICEF Belgique a pour ambition que les enfants des cycles maternel et primaire, y compris les plus exclu.e.s, apprennent, comprennent et exercent leurs droits sur base d'une approche expérientielle de l'éducation aux droits de l'enfant, y compris de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Pour UNICEF Belgique, l'éducation aux droits de l'enfant devrait se faire dès le plus jeune âge et ce, de manière adaptée. C'est-à-dire en utilisant les méthodologies et pédagogies adaptées à leur âge et à leurs besoins. UNICEF Belgique dispose d'une longue expérience dans l'éducation aux droits de l'enfant des enfants entre 8 à 12 ans. Depuis longtemps, notre organisation développe des jeux, des animations, des fiches informatives et des outils pédagogiques de différents types afin que les adultes et les enfants puissent être sensibilisés aux droits de l'enfant de manière ludique.

Certains de ces outils pédagogiques traitent de thèmes spécifiques tels que la santé mentale, le climat, la participation ou encore la non-discrimination. UNICEF Belgique essaye en effet de développer des outils diversifiés dans leur contenu et leurs formes : jeux de cartes, fiches pédagogiques, animations, cahiers d'exercices, vidéos, contes, etc.

Toujours dans un souci de mieux atteindre notre public cible et d'augmenter notre impact par une éducation adaptée aux (besoins des) enfants, en tenant particulièrement compte des enfants les plus exclu.e.s, nous souhaiterions consulter les enfants eux-mêmes.

Cette consultation participative devrait donc aborder les questions suivantes :

1. Sur quel(s) support(s) matériel(s) les enfants de 8 à 12 ans veulent-ils apprendre sur leurs droits ?

2. Selon quelle méthodique les enfants de 8 à 12 ans souhaitent-ils apprendre sur leurs droits (lors d'une animation, lors d'une leçon, lors d'un jeu, etc.) ?
3. Dans quel milieu / contexte les enfants de 8 à 12 ans souhaitent-ils apprendre sur leurs droits (dans le milieu scolaire, dans le milieu extra-scolaire, etc.) ?

La consultance devrait présenter les étapes suivantes :

- A) Développer une méthodologie de consultation adaptée du public cible en prenant en compte toutes les politiques et principes directeurs de l'UNICEF concernant la protection de l'enfant (Child Safeguarding Policy) et la protection des données, les différentes lignes directrices et principes du droit à la participation des enfants. UNICEF Belgique porte une attention particulière aux enfants les plus exclu.e.s. Il est donc primordial d'inclure ce focus dans cette consultance et sa méthodologie. Cette dernière doit être présentée et approuvée par UNICEF Belgique avant le début de sa mise en œuvre et sera sujette à des possibles adaptations par le prestataire de service sous la guidance d'UNICEF Belgique.
- B) Mettre en œuvre la méthodologie participative.
- C) Réaliser une analyse des résultats.
- D) Rédiger un rapport de synthèse des consultations et présenter celui-ci à UNICEF Belgique.

La consultation des enfants devrait se faire entre mai 2025 et octobre 2025 (dates à convenir selon les disponibilités des consultant.es). Le rapport final et la synthèse de la consultation devront être remis à UNICEF Belgique le 31 octobre 2025. La forme du rapport final et de la synthèse peut être définie de commun accord avec UNICEF Belgique.

6. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Cet appel est ouvert aux consultant.es :

- Qui présentent un parcours irréprochable (autant au niveau professionnel qu'au niveau de l'attitude) ;
- Qui répondent à l'expérience et à l'expertise requises en matière consultation des enfants entre 8 et 12 ans et qui sont familiarisé.es avec les principes de la protection de l'enfant ;
- Qui ont des connaissances dans les droits de l'enfant et dans les méthodes de travail participatives ;
- Qui ont une expérience dans le développement d'outils d'animation avec les enfants ;
- Qui sont bilingues (français et néerlandais) ou ont une très bonne connaissance des deux langues (à l'oral et à l'écrit). Si vous ne maîtrisez parfaitement qu'une seule des deux langues, votre offre peut comprendre la proposition d'un.e partenaire adéquat.e maîtrisant l'autre langue. Si vous ne maîtrisez pas parfaitement les deux langues et qu'aucun.e autre partenaire n'a été proposé, il est possible que l'on vous accorde qu'une partie du budget prévu pour cette consultance à condition de trouver un candidat adéquat pour l'autre langue.
- Une expérience de travail avec des enfants en situation(s) de vulnérabilité(s) est un atout.

Les candidat.e.s sont soumis.e.s aux principes de transparence et d'égalité de traitement. Cet appel d'offre est public. Les parties intéressées doivent envoyer une offre avant le **14 avril à minuit** à Manon Duray (mduray@unicef.be) et Charlotte Van Calster (cvancalster@unicef.be).

Budget :

Le budget de cette consultation se situe entre 5.800 et 7.000euros TVC*. **Date limite de soumission :**

Le 14 avril 2025 à **minuit**.

*L'offre de prix sera acceptée en fonction du déroulé proposé.

Critères d'attribution :

1. La créativité méthodologique et la qualité de l'approche (30 points).
2. La motivation et la capacité d'effectuer le travail défini dans l'appel d'offre dans deux groupes linguistiques (en français et en néerlandais) (20 points) ;
3. Les qualifications des consultant.es sur base de leur CV et de l'expérience éprouvée dans le domaine de la consultation d'enfants entre 8 à 12 ans. Une connaissance en droits de l'enfant et une attention pour les enfants en situation de vulnérabilité sont un atout (35 points) ;
4. Le budget proposé (15 points).

Notez que l'offre se doit de comprendre un échéancier détaillé.

7. QUESTIONS

Les questions relatives à cet appel d'offre peuvent être envoyées en français à Manon Duray (mduray@unicef.be) ou/et en néerlandais à Charlotte Van Calster (cvancalster@unicef.be).

8. RÉFÉRENCES :

- UNICEF Child Rights Education toolkit: <https://www.unicef.org/documents/child-rights-education-toolkit>
- UNICEF Child rights schools toolkit – Child participation : https://d21ipp77gdifnw.cloudfront.net/app/uploads/2022/11/CRS_Child_Participation_Toolkit-rev-1.pdf
- UNICEF Tip sheets for adults, adolescents and youth on adolescent and youth participation in different settings : [ENG-Tip Sheets for adults on participatio.pdf](#)
- Observation Générale n°12 du Comité des droits de l'enfant sur le droit de l'enfant d'être entendu : tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/TBSearch.aspx?Lang=en&TreatyD=5&DocTypeID=11.
- Dossier pédagogique "Connaitre ses droits" développé par UNICEF Belgique pour les enfants de 8 à 12 ans :
 - o Manuel pour les enseignant.es/encadrant.es "Connaitre ses droits" : <https://edu.unicef.be/fr/product/handleiding-ken-je-rechten-te-downloaden>

- Livret pour les enfants "Connaitre ses droits" :
<https://edu.unicef.be/fr/product/kinderrechtenboekje-ken-je-rechten-te-downloaden>
- Poster "Connaitre ses droits" : <https://edu.unicef.be/fr/product/poster-ken-je-rechten-te-downloaden>
- Cahier d'exercices "Connaitre ses droits" :
<https://edu.unicef.be/fr/product/werkboekje-ken-je-rechten-te-downloaden>
- Dossier pédagogique sur la santé mentale développé par UNICEF Belgique afin d'introduire les enfants de 8 à 12 ans à leurs droits mais aussi à l'importance du bien-être et de la santé mentale :
 - Baromètre des émotions : <https://edu.unicef.be/fr/product/diy-emotiebarometer-mentaal-welbevinden-te-downloaden>
 - Poster santé mentale : <https://edu.unicef.be/fr/product/poster-mentaal-welbevinden-te-downloaden>
 - Fiche pédagogique sur la santé mentale pour les enseignant.es et encadrant.es : <https://edu.unicef.be/fr/product/pedagogische-fiche-mentaal-welbevinden-te-downloaden>